

Affiché en mairie, le 5 mars 2020

COMMUNE DE ROLAMPONT  
DÉLIBÉRATIONS  
SÉANCE DU 4 MARS 2020

-----

L'AN DEUX MILLE VINGT, le 4 MARS À VINGT HEURES TRENTE, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par M<sup>me</sup> le maire, le 25 février 2020, s'est assemblé sous la présidence de M. André Dehan. **Étaient présents** : M<sup>me</sup> RUEL, maire (sauf délibération n°2020-02), M<sup>me</sup> BERNAND, M<sup>lle</sup> TORRAILLE, MM. DEHAN, MARTY, adjoints, MM. CORNEVIN, BOUVIER, M<sup>me</sup> DOUCHE, maires-délégués, MM<sup>mes</sup> DESA, RICHARD, MARIOT, MM. GRATAROLI, LOGEROT, WERTZ, SANCHEZ, NEY (sauf délibérations n°2020-03 à 2020-05), JACQUIN, conseillers municipaux. **Excusée** : M<sup>me</sup> CÉNARD, conseiller municipal. **Absente** : M<sup>me</sup> LOUVET, conseiller municipal. M<sup>me</sup> le maire ouvre la séance à 20 h 30.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

M<sup>lle</sup> Torraille ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

*Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L. 2121-14 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à l'élection d'un président pris au sein du conseil.*

*M. Dehan ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.*

**Ordre du jour**

- Approbation des comptes de gestion 2019 ;
- Approbation des comptes administratifs 2019 ;
- Approbation de l'adhésion de la commune à la charte du parc national des forêts ;
- Approbation de la convention d'occupation du domine privé communal pour l'implantation d'un sous-répartiteur optique (SRO) ;
- Approbation du retrait de la carte 3. Modification de la délibération n°2018-34 du 18 décembre 2018 ;
- Syndicat mixte des transports du Pays de Langres. Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant supplémentaire ;
- Approbation de la modification des statuts du SDED 52 (*bloc énergie*) ;
- Questions diverses.

**Adoption du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2019.**

Adopté à l'UNANIMITÉ.

M<sup>me</sup> le maire informe que les questions relatives à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant supplémentaire au syndicat mixte des transports du Pays de Langres est reportée et à l'approbation de la convention d'occupation du domine privé communal pour l'implantation d'un sous-répartiteur optique (SRO).

**N°2020-01 Approbation des comptes de gestion 2019.**

Adopté à l'UNANIMITÉ.

**N°2020-02 Approbation des comptes administratifs 2019.**

Adopté à l'UNANIMITÉ.

**N°2020-03 Approbation de l'adhésion de la commune à la charte du parc national des forêts.**

Adopté par 15 voix POUR & une ABSTENTION.

**N°2020-04 Approbation du retrait de la carte 3. Modification de la délibération n°2018-34 du 18 décembre 2018.**

Adopté à l'UNANIMITÉ.

**N°2020-05 Approbation de la modification des statuts du SDED 52 (*bloc énergie*).**

Adopté à l'UNANIMITÉ.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, M<sup>me</sup> le MAIRE LÈVE LA SÉANCE LE 4 MARS 2020 À 22 heures 00.

Le maire,